

COLLOQUE
INTERNATIONAL

Institutions organisatrices
UMR Dynamiques Rurales, ENFA, Toulouse
UMR CNRS 5600, « Environnement, ville, société », Lyon,
Association « Genre en action », Bordeaux

Responsables
Hélène Guetat-Bernard, Lyon 3
Anne Marie Granlé, ENFA

Genre & agriculture familiale paysanne REGARDS NORD-SUD

Débats entre mondes académique, du développement et de la formation



22-24 mai 2012

Université de Toulouse II-Le Mirail, bâtiment des langues

Contact

CPRS - Centre de Promotion de la Recherche Scientifique, Université de Toulouse II-Le Mirail
Tel : (33) 05 61 50 44 66 / Fax : (33) 05 61 50 37 14 / Mail : cprs@univ-tol2.fr



ENGAGEMENT FEMININ ET AGRICULTURE VIVRIERE FAMILIALE AU SÉNÉGAL

Diallo Oumar Ismaila

I. INTRODUCTION

L'agriculture sénégalaise est essentiellement pluviale et saisonnière, l'irrigué n'occupant que 5% des terres exploitées.

Elle repose à la fois sur des cultures de rente (arachide, coton) et sur des cultures vivrières.

Par définition, l'agriculture vivrière se comprend être une agriculture essentiellement tournée vers l'autoconsommation et l'économie de subsistance. La production n'est destinée ni à l'industrie agroalimentaire ni exportée. Elle est en grande partie auto- consommée par les paysans eux-mêmes et la population locale.

Au Sénégal les cultures vivrières sont essentiellement le mil, le sorgho, le maïs, le fonio ; aussi le manioc, la patate, le niébé et également le riz conduit en culture traditionnelle en Casamance, avec cependant un fort développement dans la vallée du fleuve.

Malgré son importance (elle occupe 90% du paysannat, 80% des terres exploitées), elle fait cependant face à une agriculture plus moderne prédominée par les cultures commerciales précitées.

II. IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE VIVRIERE AU SENEGAL

L'agriculture vivrière demeure très importante au Sénégal, au sens qu'elle :

- Représente 20 % de la production alimentaire
- Permet des productions de semences paysannes par des procédés traditionnels de sélection.
- Favorise fortement la biodiversité (la FAO estime ainsi que sa perte risquerait de faire disparaître 30 % de la biodiversité génétique animale)
- Est la plus pérenne pour la faune, la flore, l'environnement et les hommes.
- Se situe dans les zones à forte densité de population active agricole (milieu purement paysan)
- Existe depuis des temps immémoriaux,
- Constitue la forme d'agriculture la plus répandue dans le pays,
- fait appel à la connaissance populaire , conservatrice du savoir et savoir faire paysan.

L'agriculture vivrière représente donc un pan fondamental du secteur agricole

sénégalais.

III. PLACE DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE VIVRIERE

Au Sénégal, 60% des personnes travaillant dans l'agriculture vivrière familiale sont des femmes. Dans ce domaine elles assurent près de 70% des opérations culturales (semis, sarclages, binages, récoltes) et produisent selon les années entre 50 et 60% de la production alimentaire du pays.

Ainsi il apparaît, les femmes bien que marginalisées dans les systèmes de productions agricoles jouent néanmoins un rôle majeur dans l'agriculture vivrière et donc dans l'alimentation des ménages surtout ruraux.

Du fait que les hommes sont plus orientés vers les cultures de rente qui sont certes d'un impact sur l'économie locale mais aussi leur assurent des revenus substantiels, il en découle un fort engagement des femmes dans la promotion de l'agriculture vivrière qui a plus d'effets sur l'alimentation familiale.

Il en est certainement ainsi car les femmes sont plus préoccupées par la sécurité alimentaire des ménages et seraient plus conscientes des désastreux effets de la famine, de la disette et /ou de la malnutrition sur leur propre état de santé et celui non moins important des enfants.

Leur combat acharné pour la lutte contre la faim n'est plus à démontrer. Elles s'activent dans l'agriculture en toutes saisons (hivernage pour les cultures sous pluie et en saison sèche en irrigué pour la production de légumes). Leur seul mobile étant de subvenir à la couverture des besoins alimentaires de leur famille.

Un proverbe Africain et bien Sénégalais dit « Qui ne mange pas à sa faim n'est pas libre donc ne peut être souverain ni préserver sa dignité humaine »

C'est peut être là une des raisons qui fait que les femmes sont plus secouées que les hommes des méfaits « du fléau faim » d'où toute la justification de leur engagement en faveur de l'agriculture vivrière familiale.

Cependant malgré toute leur détermination et leur position pour le développement de ce type d'agriculture, elles vivent beaucoup de contraintes dans la promotion de leurs exploitations agricoles.

IV. CONTRAINTES DE PROMOTION DE L'AGRICULTURE VIVRIERE PAR LES FEMMES

L'engagement des femmes pour la propension de l'agriculture vivrière bute sur des contraintes dont les plus tenaces sont :

- le droit d'accès au foncier

Au Sénégal malgré la loi sur le domaine National qui autorise l'affectation des terres de cultures par les conseils ruraux, leur gestion reste encore fortement tributaire du droit coutumier, une tradition qui ne reconnaît aucunement la personnalité de la femme dans le domaine c'est-à-dire qu'elle ne peut pas prétendre par elle-même un droit à la terre.

les textes ne s'y opposent pas mais la société, par ses barrières et considérations sociales, oui.

Le poids de la tradition sur cette question reste encore très fort avec une forme d'acceptation sociale par tous (hommes et femmes) malgré les revendications brandies par moment, par ci par là, par les Associations de promotion féminines et de défenses des droits des femmes.

Du fait, les femmes ne sont ou très rarement propriétaires terriennes malgré les avancées politiques du pays (compétences transférées dans le cadre de la Décentralisation, SNEEG).

Ainsi cette situation les met dans une position permanente de faiblesse et d'insécurité pour s'investir pleinement et en toute quiétude dans les productions agricoles (indisponibilité ou insuffisances des terres, terres incultes, etc.).

La terre étant le premier facteur de productions végétales, on comprend ainsi à quel point les femmes sont exclues du système d'exploitation car la terre appartient aux hommes qui la distribuent, affectent et désaffectent selon leur convenance.

- le retard dans la conduite des opérations culturales et leur réalisation de manière convenable.

Les opérations culturales (semis, sarclages, binages, récolte etc.) se font en premier lieu dans les champs du mari dit «primordial, nourricier », disons de l'homme dit celui de la famille.

En somme compte tenu du rôle dominant de l'homme dans la famille (père ; frère, mari, fils), sa parcelle y revêt par ricochet le même rang d'importance.

Le champ de la femme, s'il n'est pas ignoré, pourra toujours attendre. Il est cultivé en hâte ou elle le fera par elle-même généralement à un moment de fort envahissement par les mauvaises herbes. En constat, il est relégué au second plan et pourtant c'est de là que viennent une bonne quantité des denrées de base (riz, mil, manioc, niébé etc.) et toute une gamme de légumes (manioc, patate, oseille, gombo etc) qui agrémentent et enrichissent les repas en leur apportant les vitamines indispensables (apport majeur de calories).

- l'utilisation des équipements-matériels pour l'intensification des productions

Les outils performants de travail (semoirs, charrues, tracteurs . . .) sont encore essentiellement entre les mains des hommes qui les gardent jalousement et de manière incompréhensible sur eux. Les femmes continuent encore, dans leur écrasante majorité, à utiliser du matériel rudimentaire, archaïque ce qui ne permet nullement de booster les productions.

Il est constaté que même en cas d'achèvement des travaux dans les parcelles des hommes, le matériel est parqué et hors d'utilisation par les femmes comme si elles n'en ont pas le droit oubliant qu'une bonne partie du « consommé » provient de leurs champs.

D'ailleurs dans certaines contrées comme dans le Fouladou-Pakao-Balantacounda en Casamance, les mœurs interdisent aux hommes de travailler dans les parcelles des femmes voire même d'arpenter les pistes qui y mènent. Y aller, se serait bouleverser la tradition et « tripatouiller la charte coutumière ou convention locale-

traditionnelle » régissant les rapports Homme/Femme.

➤ l'accès au crédit agricole

Le crédit agricole est exclusivement orienté vers les cultures de rente et donc il exclu ipso facto les femmes.

Il constitue ainsi un privilège accordé généralement aux seuls hommes qui gèrent les cultures commerciales. Notons que les crédits leur sont offerts par devers aussi leur statut reconnu et /ou cautionné de chefs de familles ce qui exclus l'accès aux rares femmes(moins de 2% des exploitants) engagées dans ce type d'agriculture.

De surcroit les femmes ne sont même pas prises en compte dans les opérations de distributions, même si épisodiques, gratuites d'intrants (semences, engrais) comme s'elles n'étaient agricultrices.

Le prétexte, à bien des égards, vient du fait que la femme est sous la bannière et la coupole du mari qui doit l'avaliser et donc en elle-même elle n'est ni socialement solvable ni financièrement crédible (avis du mari à requérir pour toute demande et octroi de prêts).

le crédit agricole est presque à 100% masculin bien que les hommes continuent d'être partout fichés mauvais payeurs des prêts octroyés.

➤ le déficit en formations qualifiantes pour l'amélioration des rendements

les femmes ne bénéficient que très rarement de sessions de renforcement de capacités en vue d'amélioration du mode de conduite et de gestion de leurs exploitations ce qui les confinent dans les formes classiques de productions..

Les »séminaristes « sont plutôt les hommes qui ne partagent que très peu leur expertise avec les femmes.

Les techniques culturales dans les espaces de productions des femmes n'ont presque pas évoluées ce qui ne favorisent l'augmentation des rendements et maintien de façon globale les cultures vivrières (qui sont les leurs) à un niveau de stagnation

➤ l'orientation de la recherche agricole principalement vers les cultures de rente.

Au Sénégal la recherche a surtout porté sur l'arachide et le coton(cultures des hommes) délaissant ainsi les investigations pour l'amélioration des cultures vivrières et de case (cultures des femmes).

Aujourd'hui nul ne peut dénombrer, dans le pays, l'assortiment des variétés d'arachide et de coton vulgarisés car se sont les spéculations de rente alors que la gamme d'espèces cultivées par les femmes est vraiment laissée en rade. La sélection traditionnelle prime encore très largement.

➤ Le non considération de leurs apports productifs

Les apports de productions des femmes sont considérés secondaires, négligeables voire sans effets dans l'alimentation des familles.

Dans les ménages ruraux agricoles, les productions des femmes sont comme elles « féminisées » donc supposées faibles ou à la limite minimisées, ignorées.

Bien entendu tout vient de la conception d'une supériorité de l'homme. Et pourtant dans certains terroirs (comme en Casamance) mêmes les nutriments de base sont

produits par elles : le riz, les tubercules qui constituent la base nutritionnelle des familles.

Le riz en Casamance est de valeur dans les habitudes alimentaires avec une fonction culturelle dans les événements sociaux (mariage, circoncision, funérailles) et se sont bien les femmes qui en assurent la production sans aucun appui des hommes dans certaines localités comme le Fouladou et le Pakao ou leur accès dans les rizières est traditionnellement inacceptée réprimée.

V. CHANGEMENTS EN COURS ET FACTEURS ACTUELS FAVORISANTS L'ENGAGEMENT DES FEMMES EN FAVEUR DE LA PROMOTION DE L'AGRICULTURE VIVRIERE

Malgré toutes les difficultés soulignées et les barrières socio culturelles relevées, l'engagement féminin pour le sursaut de l'agriculture vivrière est resté, a résisté voire subsisté car la motivation qui a animé le combat des femmes en faveur de cette agriculture est noble : « PRODUIRE POUR NOURRIR ».

Sous cet angle et sur la base de ce slogan, rien ne devrait normalement enfreindre ce dynamique élan-engouement des femmes investies dans la promotion de l'agriculture vivrière familiale.

Alors quel paradoxe !

Fort heureusement, aujourd'hui compte tenu des multiples changements socio économiques, environnementaux intervenus et des transformations sociétales en cours, d'autres dynamiques s'annoncent ou ont vues le jour et de nouveaux regards se dessinent ou sont affichés pour le succès des femmes dans ce type d'agriculture. Maintenant les femmes jouissent de plus de considération dans la conduite et la gestion des exploitations agricoles par un jeu de facteurs internes et externes qui y ont fortement concourus :

➤ les effets cumulés de la sécheresse

Les cycles répétitifs de la sécheresse depuis les années 70 avec des poches zonales même en bonne saison pluvieuse ont très largement occasionnés des déficits de productions entraînant des crises alimentaires et financières dans le milieu paysan particulièrement dans le monde rural qui en a le plus subi les contre coups.

Ces effets manifestés en termes de survie des ménages affectés, éprouvés ont poussé les hommes à davantage s'interroger sur les rôles à assigner aux femmes pour parer aux aléas climatiques.

La défection de la Nature a donc favorisé la reconnaissance de la place des femmes dans les systèmes de productions et a emmené à une reconsidération des rapports homme/femme dans le plan d'exploitation des terres du ménage (prise de conscience par un environnement climatique changeant)

➤ l'acceptation progressive dans les consciences collectives du droit de propriété foncière à la femme

le rôle et l'apport de la femme dans la production alimentaire de la famille étant maintenant, par concours de circonstances, perçus, il en découle en toute logique le dégagement d'une tendance propice à la reconnaissance de son titre sur le foncier.

Le « droit légitime de propriété » commence à être accordé aux femmes ne serait ce que sur les parcelles traditionnellement occupées.

➤ l'avènement des jardins et périmètres maraichers

Les projets et programmes ont développé ces dernières années beaucoup de blocs maraichers aménagés, équipés au profit des femmes. Ce phénomène a beaucoup propulsé l'agriculture vivrière car en dehors des céréales et féculents comme aliments de base, les légumes sont rentrés dans le panier de productions des femmes diversifiant ainsi les productions.

Par ces actions les activités agricoles des femmes purement productrices (nourricières) ont connu, par la vente d'une bonne part des légumes sur le marché, une fonction financière.

Notons que pour l'avènement des jardins et périmètres maraichers, on peut entre autres exemples, citer :

- Union pour la Solidarité et l'Entraide/USE et la FAFD dans la zone du Fouta
- le Programme pour le Développement Agricole de Matam/PRODAM et les actions de la Fédération des Associations du Fouta pour le Développement/FAFD dans la zone du walo de Matam
- SAHEL3000 en Casamance en partenariat avec la Glz et dans les zones de lehar et diayane dans la région de Thiès avec l'USAID
- Programme d'Appui à la relance des Activités Socio économique en Casamance/PROCAS en Casamance
- Groupe d'Appui au Développement Communautaire/GADEC et APROVAG dans les régions de Tamba et Kédougou
- CARITAS et APROFES dans la région de Kaolack

➤ la promotion du micro jardinage

Cette technique a permis de produire, ces dernières années, des légumes hors sols (systèmes de bacs) avec des investissements moindres et avec des rendements efficaces.

les micros jardins ont comme les jardins maraichers pleinement participés à fortifier l'engagement des femmes dans l'agriculture vivrière.

➤ le départ généralisé des hommes des villages.

Le départ des hommes des campagnes (exode rural, immigration, éclipse sociale) en quête de revenus supplémentaires pour couvrir les besoins croissants des familles est un phénomène bien connu.

Cette situation lié en partie à la sécheresse exacerbé par le déclin des cultures de rente (surtout en ces moments) a fini par créer un vide dans l'espace agricole, récupérable par « qui veut prendre ». Naturellement se sont les femmes devenues les principales résidentes des territoires qui en ont profité.

Cela s'entrevoit surtout par exemple dans la zone nord du pays où le mouvement migratoire est très pesant et depuis les années 2000 dans le sud-est plus victime du phénomène des embarquements clandestins dans des pirogues de fortune en direction de l'Europe surtout de l'Espagne.

Malheureusement cette tendance persiste malgré les risques encourus (pertes en vies humaines par naufrages, maladies, emprisonnement, rapatriement) et les mesures draconiennes prises par les Gouvernants, au Nord comme au Sud.

- le délaissement et le désintéressement de la fonction agricole par les jeunes

Cette classe d'âge, dans son écrasante majorité, pense que l'exil est le seul moyen et la seule issue de succès/réussite. (le rêve de l'autre côté, de l'autre rive).

Du fait d'un mental ancré « que l'agriculture ne nourrit plus son bonhomme », les jeunes partent des campagnes en posant derrière eux l'épineux problème de relève.

Ainsi on note dans les territoires ruraux une diminution de la main d'œuvre familiale ce qui influe sur les dimensions des champs.

Se faisant les rétrécissements de champs (rétrocession de fait) sont récupérés, par manque d'exploitants, par les femmes agrandissant leurs espaces cultivables et donc les aires de cultures vivrières.

- l'effritement des cultures de rentes

L'arachide et le coton connaissent présentement un grand par une baisse drastique des cours mondiaux. Cela a fortement affaibli les pouvoirs financiers des hommes et donc leurs emprises sur les femmes (pertes d'autorité par la baisse des revenus agricoles).

Ces cultures introduites par le biais du colon pour servir l'occident ont atteint leur limite avec des difficultés de remplacement (quelles alternatives agricoles viables?).

Il s'en suit, comme avec le constat fait de l'évasion des jeunes, un rétrécissement des superficies emblavées par les hommes revirant ainsi des portions importantes de leurs champs aux femmes.

Ceci se perçoit surtout dans la zone du bassin arachidier (axe Kaolack-Fatick) et la zone cotonnière (Tamba-Vélingara) où les femmes mettent à profit ces terres pour des cultures alliant le vivrier et le financier (bissap, pastèque)..

- la promotion de nouvelles formes de cultures en irrigué

En conduite et intensité de travail les cultures irriguées obligent à un regroupement familial. Ainsi compte tenu de la présence assidue de la femme dans le ménage, cela a permis de mettre dans une forte posture (respectable), en pivot central dans le fonctionnement de la ferme familiale.

En zones irriguées (axe Saint Louis-Bakel), les femmes sont impliquées dans tous les processus, du semis à la récolte voire la commercialisation donc véritablement dans la gestion de l'exploitation ce qui les (re) valorise très fortement et du coup reconforte leur détermination dans l'agriculture vivrière (riz, légumes).

- l'acquisition récente de matériels spécifiques d'allègement des travaux agricoles féminins

Ce matériel surtout constitué de motoculteurs a particulièrement permis de produire davantage, d'accroître considérablement les rendements des cultures plus

particulièrement celle du riz.

Ce type de matériel a beaucoup accentué la visibilité de l'importance du rôle actuel de la femme dans le domaine agricole au sens qu'il constitue le début de la vraie mécanisation-mécanisation surtout dans les vallées du sud.

➤ l'accroissement exponentiel du nombre de femmes cheffes de ménages

Dans les villages cette flambée de femmes cheffes de ménages a incité les hommes à les considérer autrement, avec d'autres œillères (personnes au même titre, au même rang et avec les mêmes droits qu'eux compte tenu de leurs fonctions sociales).

Partant bon nombre de leurs revendications sont traitées (tolérées, acceptées) comme l'accès à la terre, le droit aux intrants, la participation aux processus de prises de décisions

➤ la nouvelle volonté de politique agricole

Cette politique lancée par l'ex régime libéral et en stratégie axée sur :

- la Grande Offensive Agricole pour la Nutrition et l'Abondance/GOANA qui a prôné la diversité des cultures avec une forte implication des femmes dans la production
- le plan REVA (Retour vers l'Agriculture) qui a poussé beaucoup de leaders de GF à travers leurs mouvements de faire des plaidoyers pour l'octroi de parcelles de cultures aux femmes
- l'aménagement de lacs artificiels comme de nouveaux espaces agricoles promues surtout en maraichage pour les femmes.

a véritablement contribué à davantage soutenir (positionner et responsabiliser les femmes dans l'agriculture vivrière au Sénégal et aussi les engager dans une large mesure dans la voie de l'agriculture de rente.

Ces changements et facteurs favorisants sont certes porteurs d'un élan soutenu de la promotion de l'agriculture vivrière familiale par les femmes. Par ce jeu, cette agriculture va se propager et croître d'où en projection une affirmation plus tenace de l'engagement des femmes.

Ceci dit l'agriculture vivrière familiale va davantage se développer mais force est également de reconnaître que compte tenu des obstacles répertoriés ces dernières années et qui vont en contre courant le pari, toute raison gardée, n'est pas encore gagné.

VI. OBSTACLES ET RISQUES MAJEURS DE LIMITATION DE LA TENDANCE DE PROPENSION DE L'AGRICULTURE VIVRIERE

Présentement tout ne milite pas en faveur du développement de l'agriculture vivrière, des facteurs bloquants existent car des obstacles et risques, à considérer avec beaucoup d'attention, s'y opposent.

Parmi ceux-ci les plus saillants étant :

- la propagation de la culture d'anacarde dans le sud du pays avec des plantations grandissantes d'années en année surtout dans le Balantacounda (influence de la Guinée Bissau où le cajou est la seule culture de rente).

Ceci a fortement limité les possibilités d'extension des terres des femmes

- la menace, à long terme, de la politique de distribution de terres, à l'aveuglette, pour la mise en place à grande échelle de massifs pour la culture de jatropha ou pourghère, une plante dont on extrait une huile pouvant servir de carburant. Le Sénégal, qui importe l'essentiel de ses besoins alimentaires et énergétiques, s'est lancé dans une politique de diversification des sources d'énergie

Si cette course effrénée continue, les cultures vivrières vont entrer en concurrence avec les plantations de « biocarburant » et elles y pâtiront sans nul doute. Sachant que le Gouvernement du Sénégal a déjà pris position en lançant en début 2007 un programme national y afférent.

En 2012 cette nouvelle culture devrait couvrir 320.000 hectares dans toutes les communautés rurales du pays, selon des projections officielles, quelle horrible menace.

Le bio-carburant est effectivement une menace réelle pour les cultures vivrières car il serait pour les paysans un substitut possible pour l'arachide et le coton en déclin

"Cultiver du jatropha à la place du mil, du maïs ou de l'arachide, c'est dire aux paysans: mourrez de faim demain", disait un paysan.

- l'affectation tumultueuse de terres pour faciliter l'installation d'Agro Business dans le pays particulièrement dans le Nord.

La récente situation d'affectation de 20 000 hectares à une firme Italienne ayant entraînée un soulèvement populaire dans la zone de Dagana avec un lourd bilan(4morts et des dizaines de blessés) n'a pas fini de défrayer la chronique.

Des efforts seraient à consentir pour maîtriser et endiguer ces menaces qui vont à l'encontre de l'intérêt général des masses paysannes et notamment des acteurs-actrices de l'agriculture vivrière.

Pour se faire des actions devront être posées et menées à plusieurs niveaux

VII. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DE L'AGRICULTURE VIVRIERE

les changements apparus pour un meilleur avenir de l'agriculture vivrière sont dans les évolutions très appréciables mais on ne peut pour autant les considérer comme des acquis car les contraintes relevées sont aussi d'une certaine ampleur.

Pour les minimiser, neutraliser et actionner les facteurs favorisant des combats seront à mener ou devront continuer à l'être, par surtout :

- les organisations de la société civile(ONG, Conseil National de Concertations de Ruraux/CNCR, Organisations Communautaires de Base/OCB, Organisations rurales de développement à la base) qui y sont certes

mais devront redoubler d'ardeur par des campagnes d'IEC, de plaidoyers et de lobbying auprès des autorités administratives et politiques pour un accès plus soutenu des femmes à la terre, aux crédits intrants.

- les organisations de femmes (Fédération des Associations Féminines du Sénégal/FAFS, la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine/FN GPF, l'Association pour la Promotion de la Femme Sénégalaise/APROFES, le Réseau Siggil Jiggeen, les réseaux des Femmes Parlementaires et Elues, l'Association des Femmes Juristes.) qui doivent faire autant sinon plus et surtout en tirant concertés groupés pour plus de portée.
- les collectivités de base en charge de la promotion du développement local qui doivent garder un œil plus regardant sur le tryptique femme-foncier-sécurité alimentaire nutritionnelle sans la maîtrise duquel aucun pilier de développement ne pourrait être promu de manière durable.

Au Sénégal ASTER INTERNATIONAL ET SAHEL3000 travaillent comme d'autres acteurs sur ces aspects à travers des animations-échanges partant du concept MdF (Maison des Femmes), des questions de participation citoyenne et de bonne gouvernance pour un développement territorial équilibré et harmonisé.

VIII. CONCLUSION, PERSPECTIVES

L'engagement des femmes dans la promotion de l'agriculture vivrière est aujourd'hui plus déterminant. Elles sont actuellement plus conscientes de leurs forces nées des facteurs socio économique et environnemental évoqués mais aussi des évolutions avec le temps des rapports de genre.

Parce que l'on parle d'engagement, on peut, à la lecture de la situation actuelle, avancer que le combat des femmes pour une alimentation efficiente de la famille à partir de l'agriculture vivrière a été salutaire même s'il n'est encore gagné.

Il le sera de manière irréversible si et seulement si elles bénéficient :

- d'actions d'accompagnement porteuses en termes de revendications populaires de leurs droits à l'exploitation agricole,
- de compréhension de la part des décideurs qui doivent plus appuyés ce type d'agriculture par une politique agricole plus clairvoyante, plus articulée sur les besoins humains de nutrition et de protection du milieu écologique

L'adoption de la loi sur la parité déjà adoptée au Sénégal devant hissée les femmes en nombre au niveau de toutes les instances de décisions (conseils ruraux, municipaux, régionaux, Assemblée Nationale) les aidera logiquement pour beaucoup à se positionner par elles mêmes.

La promotion de la Stratégie Nationale Egalité Equité Genre/SNEEG y va également de paire.